

Les **Traitements de Substitution aux Opiacés** permettent de **traiter pharmacologiquement et spécifiquement le phénomène** de dépendance aux opiacés en supprimant le syndrome de sevrage et en réduisant l'envie de consommer des opiacés.

Les **traitements par TSO s'inscrivent dans la durée** (de quelques mois à plusieurs années). L'arrêt se fait en concertation entre le prescripteur et le patient, quand l'environnement personnel et social est favorable.

Les **objectifs principaux** se déclinent à court, moyen et long terme : réduire la souffrance physique et psychique, traiter la dépendance, favoriser la réduction des risques (hépatites C et B, VIH, complications infectieuses), ...

Une **adapation de posologie** est nécessaire si le patient présente :

. **des signes de manque** : sueurs, frissons, rhinorrhée, algies, troubles digestifs, troubles du sommeil, irritabilité

. **des signes de surdosage** : somnolence, asthénie, dépression respiratoire, myosis, bradycardie, bradypnée. Le risque vital peut être engagé en cas de dépression respiratoire sévère (overdose possible) qui nécessite une réanimation d'urgence et une surveillance prolongée du fait de la longue demi-vie d'élimination de la méthadone.

Principaux médicaments à ne pas associer avec les TSO :

- les Morphiniques : SKENAN®, DUROGESIC®, ...
- les codéïnés : CODOLIPRANE®, NEOCODION®, DAFALGAN CODEINE®, ...
- naltrexone : REVIA®, NALOREX®
- nalméfène : SELINCRO®
- les Traitements de Substitution aux Opiacés entre eux, ... (liste non exhaustive)



Addictions

un professionnel
près de chez vous !

Structures régionales

Réseau de santé AddictLim (Limoges) :
05-55-05-99-00

Pôle d'Addictologie du Limousin (Limoges) : 05-55-43-11-56

Association Bobillot (Limoges) : 05-55-43-12-43

Structures départementales accueillant les personnes dépendantes aux opiacés

Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

CSAPA drogues illicites (Brive) : 05-55-17-70-12

CSAPA Creuséadd (Guéret) : 05-55-51-01-68

CSAPA Bobillot (Limoges) : 05-55-34-43-77

Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques chez les Usagers de Drogues (CAARUD)

CAARUD Limousin (Limoges) : 55 rue Bobillot, 87 000
Limoges, 05-55-06-18-19 (permanences délocalisées)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Le site d'AddictLim www.addictlim.fr est à votre disposition ainsi que les permanents du réseau au 05.55.05.99.00.

DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Dans l'espace Schengen (pour séjour ≤ 30 jours)

Autorisation de transport, sollicitée par le patient à l'ARS (délégation territoriale) de la région d'exercice du prescripteur et délivrée sur la base de l'original de la prescription. Cette prescription devra respecter les durées maximales de prescription prévues par la réglementation (14 ou 28 jours)

Hors de l'espace Schengen ou pour séjour > 30 jours dans l'espace Schengen

Contactez l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM), Unité Réglementaire Stupéfiants et Psychotropes qui délivre les autorisations (prévoir 10 jours de délai). Se renseigner également auprès de l'ambassade du pays concerné sur la réglementation en vigueur.

Fiche professionnelle n°7

A l'attention
des soignants

Les médicaments de substitution aux opiacés

Subutex® et Buprénorphine Haut Dosage Générique,
Méthadone® sirop et gélule
Suboxone®

La prise en charge des patients dépendants aux opiacés nécessite une évaluation et un suivi pluridisciplinaire

Le réseau AddictLim vous propose de vous accompagner dans la structuration du parcours de santé de vos patients.

AddictLim

26 avenue des courrières,
87 170 Isle
05 55 05 99 00
addictlim@gmail.com



SUBUTEX® et Buprénorphine Haut Dosage (BHD)

Subutex® : 0,4 mg, 2mg, 8mg
BHD Génériques : 0,4 mg, 1mg, 2mg, 4mg, 6mg, 8mg

Buprénorphine Haut Dosage et méthadone, 2 molécules ayant l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) pour le traitement substitutif de la pharmacodépendance majeure aux opiacés dans le cadre d'une prise en charge médico-psycho-sociale. Le profil pharmacologique de ces médicaments permet une prise par jour.

Agoniste morphinique partiel qui se fixe sur les récepteurs μ et κ .
=> **Risque d'overdose limité** sauf si association avec d'autres dépresseurs respiratoires (alcool, benzodiazépines, ...)

La BHD peut être initialisée par tout médecin thése. La prescription est de 28 jours non renouvelable, en délivrance fractionnée, en précisant la pharmacie référente choisie par le patient. Il est recommandé d'avoir un prescripteur unique. Les chevauchements d'ordonnances sont à limiter.

Posologie maximale (AMM) : 16 mg/j
Posologie moyenne de stabilisation en France : 8 à 16 mg/j

La **SUBOXONE®** (buprénorphine/naloxone : 2mg/0,5mg et 8mg/2mg) est un médicament contenant de la BHD en association avec de la **naloxone**. La prescription et les risques de dépression respiratoire sont les mêmes que pour le SUBUTEX®. La naloxone est une molécule qui a pour objectif de limiter le mésusage (sniff, injection, trafic, ...). La posologie maximale de SUBOXONE® est de 24mg/jour (contre 16 mg/jour pour le SUBUTEX® et BHD Génériques).

METHADONE®

Méthadone® sirop : 5mg, 10mg, 20mg, 40mg, 60mg
Flacon unidose

Agoniste morphinique complet qui se fixe principalement sur les récepteurs μ .
=> **Risque d'overdose. Dose létale** pour un sujet non dépendant à la posologie de **1 mg/kg**.

La prescription initiale est réservée aux médecins exerçant en Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), ou exerçant dans un établissement de santé. En cas de relais vers un médecin de ville, une **ordonnance relais** est nécessaire précisant les conditions de prescription du médicament (noms du médecin et du pharmacien désignés par le patient sur l'ordonnance). La prescription **pour la forme sirop** est de **14 jours non renouvelable** en délivrance fractionnée.

Pas de posologie maximale
Posologie moyenne de stabilisation en France : 60 à 100 mg/j

METHADONE® GÉLULE 1mg, 5mg, 10mg, 20mg, 40mg

La Méthadone® gélule ne peut être prescrite que par le centre initiateur, **après au moins un an de stabilisation sous forme sirop**. Les éléments décrits pour le relais d'une prescription de méthadone sirop s'appliquent de la même façon. La prescription **pour la forme gélule** est de **28 jours non renouvelable** en délivrance fractionnée.

QUELQUES CONSEILS AUX SOIGNANTS :

Comme, tout traitement, la BHD, la Suboxone®, la Méthadone® doivent être administrées dans des conditions optimales, d'autant plus qu'il existe un risque de mésusage (sniff, injection, fractionnement).

Il faut vérifier également la corrélation entre la prescription et la préparation des médicaments. Lorsque vous accompagnez une première prise :

1. BHD, SUBUTEX® et SUBOXONE®

- Conseiller de s'humecter la bouche avant la prise pour faciliter la dissolution et éviter de boire pendant la prise.
- Donner les comprimés déblistérés en restant auprès du patient.
- S'assurer que les comprimés sont bien mis sous la langue.
- A mi-prise, observer que les comprimés sont toujours en sublingual, et que les comprimés sont complètement fondus. Le temps de dissolution est d'au moins 5 à 10 min voire plus. Le produit avalé n'est pas efficace.

2. Méthadone® Sirop

- Préparer les flacons pour les donner au patient en restant auprès de lui.
- S'assurer que le patient a bu la totalité du flacon puis le rincer afin d'avoir la totalité de la dose.
- Quand une diminution de posologie est envisagée, on conseille au patient de ne pas rincer les flacons.

3. Méthadone® Gélule

- Donner les gélules déblistérées en restant auprès du patient et s'assurer de la prise du traitement.
- Il est conseillé de ne pas déblistérer à l'avance les gélules (risque mortel notamment pour les enfants).